



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240429-2024034-DE



Séance du 29 avril 2024 à 19h

2024/034

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Bernard JOUCLA, Juliette SALANNE, Michel DUHAMEL, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Bruno CAZERES, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bernard LHOSSAIN

Absents : Hélène FRANCES (pour Juliette SALANNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Caroline ECORCHON (pour Régine TOSON), Stéphanie MARQUEZ (pour Gisèle VINCENT), Laetitia CAZABAN (pour Jean-Christophe MADELAINE), Noémie DEUTSCH, Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 24 avril 2024

AVENANT LEC : CONSOMMATION D'ENERGIE DU CENTRE DE LOISIRS

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que dans le cadre de mise en œuvre du réseau de chaleur géothermique, le bâtiment du centre de loisirs a été raccordé à cet ouvrage.


Un contrat d'abonnement a été souscrit entre le SDE, qui gère en régie ce service de production, transport et distribution d'énergie, et le LEC, utilisateur des locaux.

Ainsi, afin de prendre en charge les frais liés à cette consommation d'énergie, il convient de formaliser un avenant ayant pour conséquence une augmentation de la participation de la collectivité de 3 500 € pour l'année en cours.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant d'un montant de 3 500 € au profit de LEC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

